



PREFET DE LA REGION ILE DE FRANCE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Hébergement et du Logement

Amélioration du parc privé Bilan régional 2017

Séminaire régional Anah 2018 – 6 février 2018

DRIHL – Délégation régionale de l'Anah



Contexte de l'année 2017

Poursuite et consolidation des actions et interventions selon les priorités nationales :

- le traitement de l'**habitat indigne et dégradé**.
- le redressement des **copropriétés en difficulté** et la prévention de la dégradation des plus fragiles.
- la **lutte contre la précarité énergétique** dans le cadre du programme « Habiter Mieux ».
- l'accompagnement des personnes en situation de **handicap ou de perte d'autonomie** pour l'adaptation de leur logement.
- la production d'un **parc à vocation sociale** via l'aide aux propriétaires bailleurs.
- l'**humanisation des centres d'hébergement** pour les sans-abri.



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



DRIHL
Illustration of a group of diverse people walking together, representing social inclusion and community support.

Les chiffres clés du parc privé en 2017

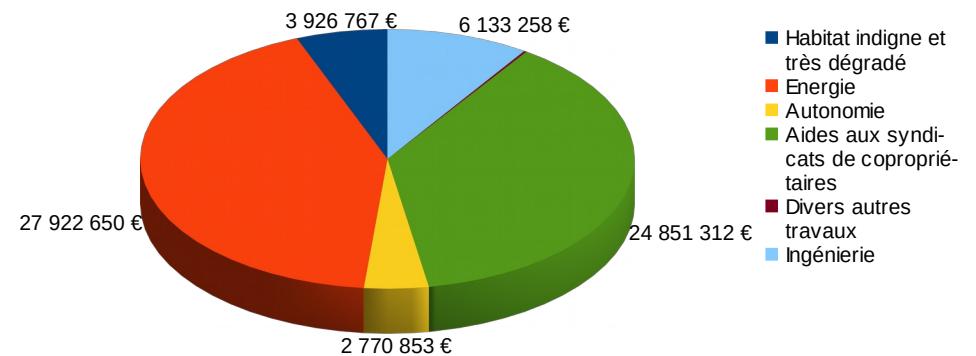
- **82,9 M€** de dépenses publiques permettant de générer plus de 113 M€ HT de travaux

- Près de **14 750 logements** aidés

- Les aides aux syndicats de copropriétaires représentent 53 % des subventions versées

- Des objectifs atteints à **83 %** au niveau régional (*hors aides aux syndicats de copropriétaires copropriétés fragiles*)

Total des subventions engagées au 29 décembre 2017 : 65,7 M€



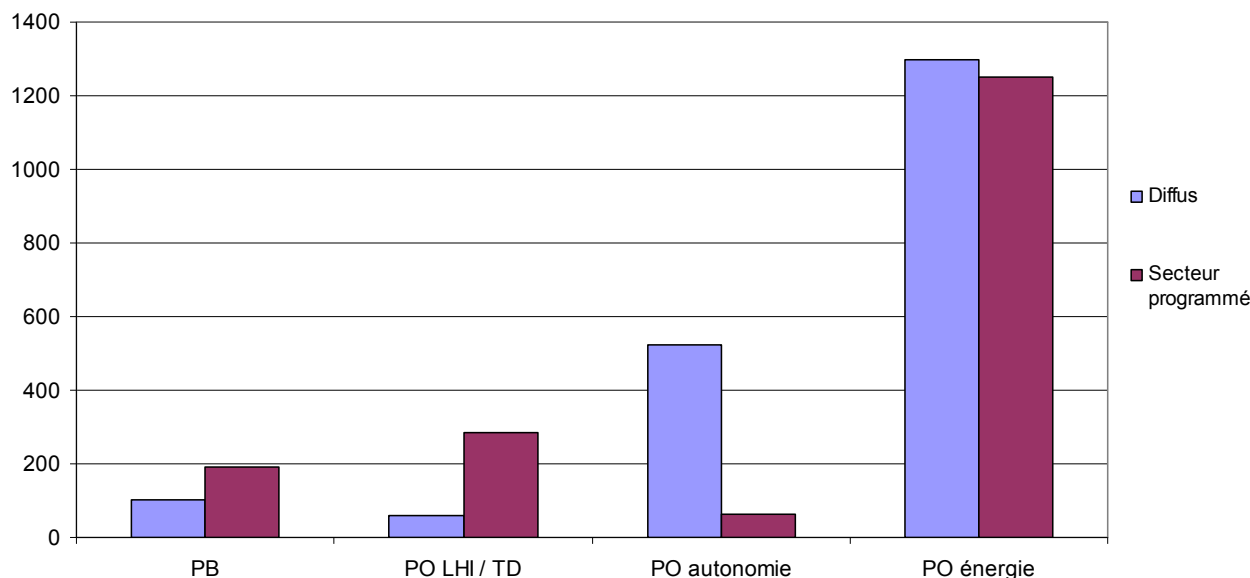
Des engagements en très forte hausse dans le secteur diffus, Poursuite des engagements majoritaires en secteur programmé

- 100 **dispositifs opérationnels** vivants en 2017 et 16 POPAC/VOC

- **6,1 M€ d'aides à l'ingénierie** versées en 2017

- Retour au taux de 60 % pour les **engagements en secteur programmé** (73 % en 2016).

Répartition des logements aidés en 2016



- Très nette progression des engagements dans le secteur diffus (+142%), représentant 40 % des engagements.

- Une forte progression du nombre de PO aidés pour des travaux de rénovation énergétique dans le secteur diffus : + 60 % par rapport à 2016



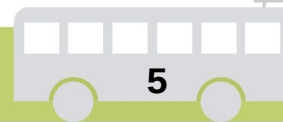
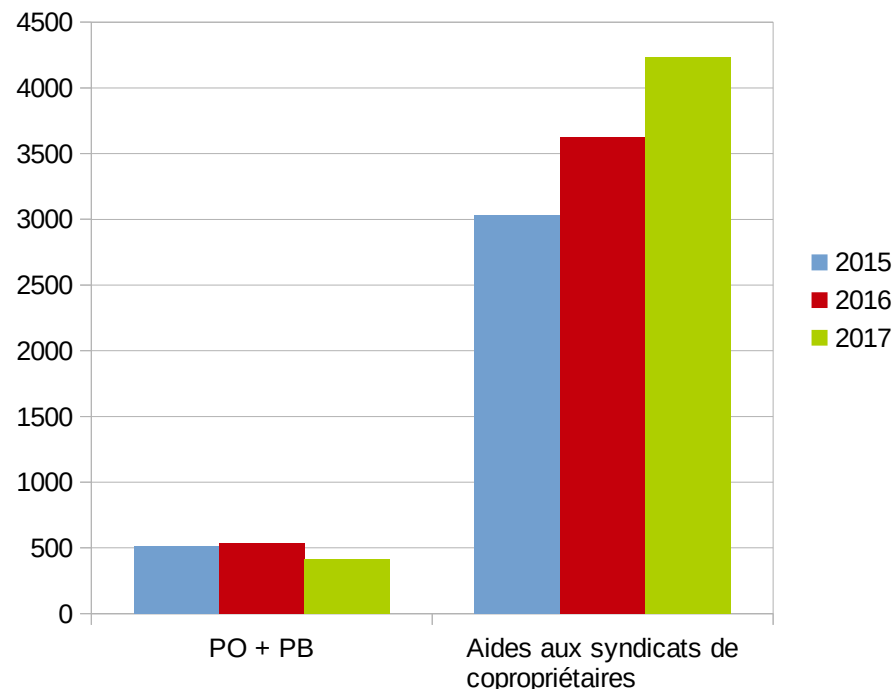
PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE



La traitement de l'habitat indigne et très dégradé

- Près de **4 650** logements indignes ou très dégradés aidés en 2017 (11 % de plus qu'en 2016)
- **297** propriétaires occupants aidés (objectif de 495), avec une concentration de l'action à Paris et en Seine-Saint-Denis
- **4 232** logements aidés au titre des aides aux syndicats de copropriétaires de copropriétés dégradées, représentant un montant de **12,8 M€**

Logements aidés dans le cadre d'habitat indigne ou très dégradé

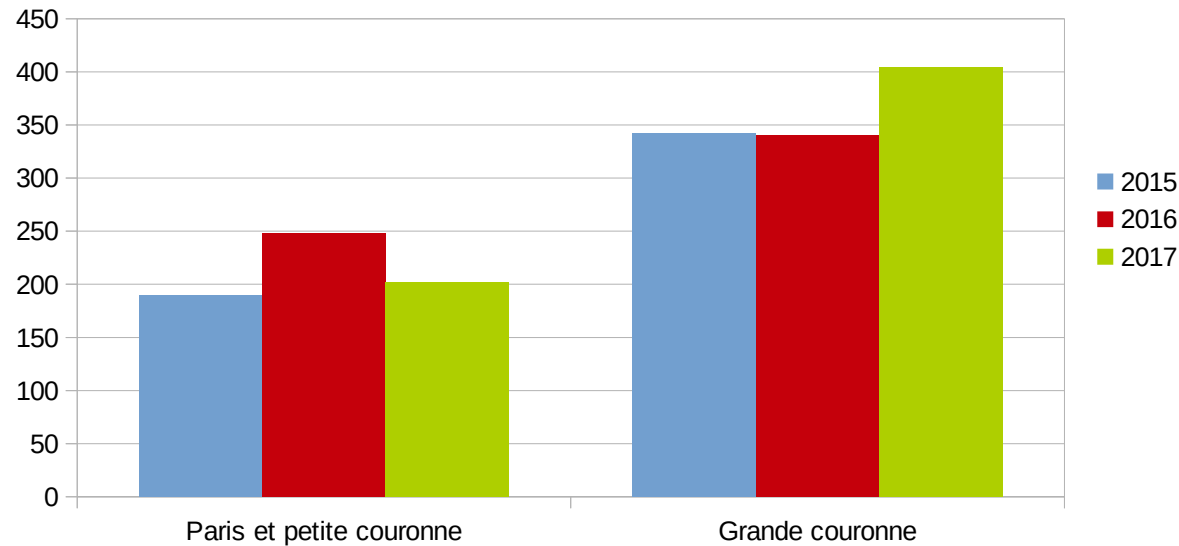


PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE

L'adaptation des logements à la perte d'autonomie ou au handicap

- Objectif dépassé : **606** logements aidés, objectif largement dépassé dans 4 départements
- Augmentation significative de 18 % en grande couronne.

Propriétaires occupants aidés dans le cadre de l'adaptation des logements à la perte d'autonomie



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

L'accès au logement des personnes en difficulté

- Par la production d'un parc à vocation sociale via l'aide aux propriétaires bailleurs
- Objectif atteint à 55 % : 229 dossiers engagés pour un montant de subvention de 2,4M€
- Par l'humanisation des structures d'hébergement :
- 3 projets portant sur 151 places subventionnés à hauteur de 667 349€

N° dépt	Ville	Maître d'ouvrage	Dénomination de l'établissement	Nature des travaux/études	Montant de travaux et/ou d'études/AMO	subvention Anah (€)	Tx de subv ANAH	Montant de subv globale/place (€)	Nombre de places après travaux
75	Paris 13ème	Fondation Armée du Salut	CHRS Palais du Peuple	étude de faisabilité pour la restructuration et la rénovation du CHRS	55 825,92 €	55 825,92 €	100%	/	102
77	La Rochette	AIPI	CHRS / dispositif d'hébergement d'urgence "alternatives à l'hôtel" Le Rocheton	Réalisation de travaux d'accessibilité du site et de mise en conformité des installations techniques (ascenseur) et réfections localisées SUR LES 14 PLACES ALTHO	194 346 €	149 760 €	77%	3 056 €	49
91	Massy	CIMADE	Centre provisoire d'hébergement international de Massy	Centre d'hébergement provisoire pour réfugiés du plomb en concentration importante a été trouvé dans les peintures de locaux recevant des familles avec enfants.	577 203 €	461 763 €	100%	5 433 €	85
TOTAL					827 375 €	667 349 €	81%	4 420 €	151



titre de la présentation

date

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE

L'intervention sur les copropriétés fragiles ou dégradées

- Mise en œuvre du dispositif d'aide aux copropriétés fragiles :
 - Objectif national ambitieux de 30 000 logements, dont 8 000 pour l'Île-de-France.
 - Dispositif mobilisé en toute fin d'année : 933 logements aidés entre septembre et décembre 2017.
- Un nombre croissant de dispositifs dédiés aux copropriétés :
 - Plus de la moitié des dispositifs Anah franciliens dédiés à des copropriétés (**58 OPAH-CD ou plans de sauvegarde** vivants en 2017)
 - 16 dispositifs de prévention (POPAC et VOC) en cours en 2017



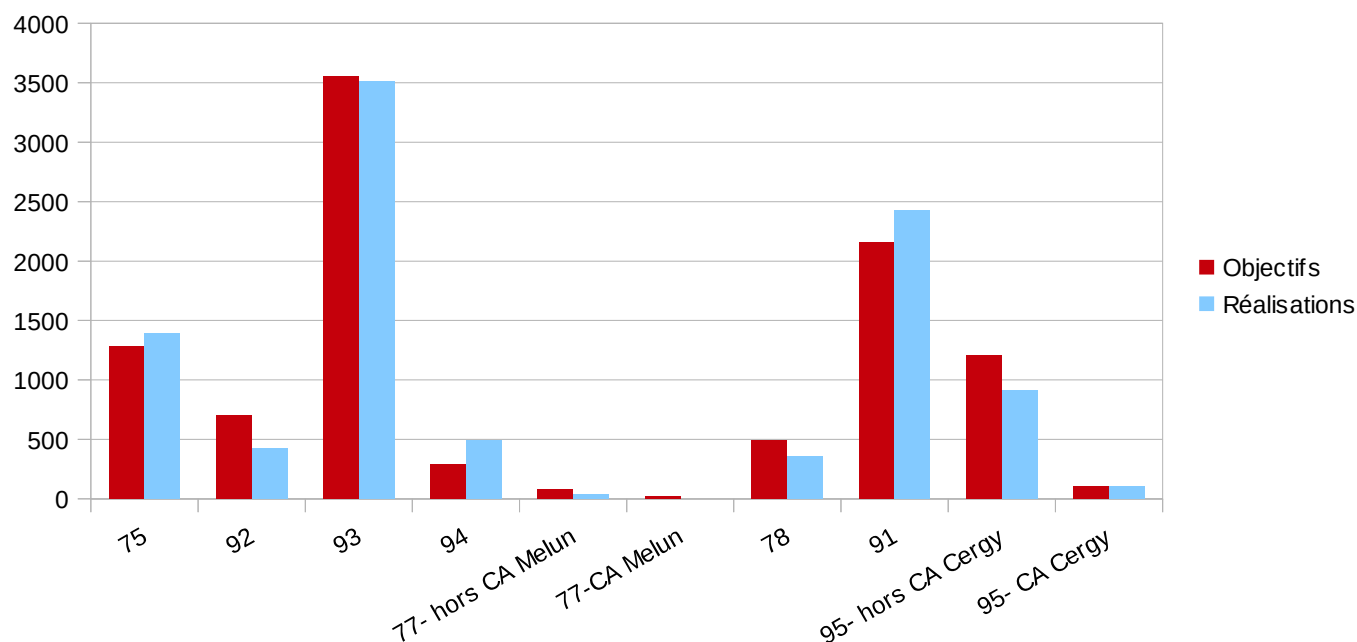
PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



L'intervention sur les copropriétés fragiles ou dégradées

- **24,8 M€** d'aides aux syndicats versées en 2017, essentiellement en OPAH-CD et plans de sauvegarde (15,3 M€ au total sur ces 2 types dispositifs)
- Près de **9 650 logements aidés** (rappel objectifs 2017 : 15 390 logements dont 8 000 copropriétés fragiles) : 8 724 copropriétés dégradées et 933 copropriétés fragiles (41 % du résultat national)

9 657 aides versées à des syndicats de copropriétaires en copropriétés dégradées ou fragiles au 28 décembre 2017



La lutte contre la précarité énergétique dans le cadre du programme Habiter Mieux

Points clés sur le programme Habiter Mieux en 2017

- Augmentation de **210 %** des objectifs Habiter Mieux depuis 2016
→ de **5 000 à 15 820** logements à rénover
- **6 455** rénovation énergétique soit **une hausse de 52 %** par rapport à 2016
- **80 % des** bénéficiaires en 2017 disposent de ressources très modestes contre 85 % en 2016
- **42 %** de gain énergétique moyen.
- **119 M€ TTC** de travaux générés soit 37M€ de plus qu'en 2016



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



La lutte contre la précarité énergétique dans le cadre du programme Habiter Mieux

6 455 aides attribuées en 2017

→ **83 % de l'objectif francilien atteint**
(hors copropriétés fragiles)

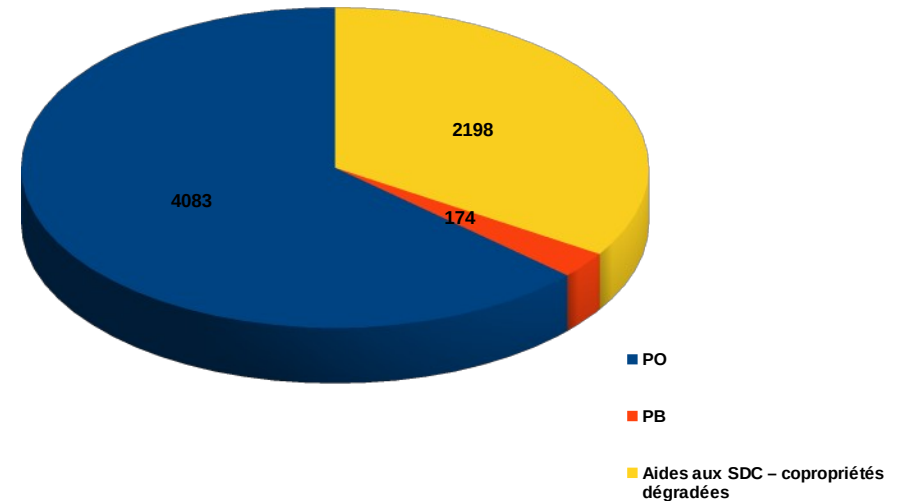
→ **47 % de l'objectif francilien atteint**

(avec Copropriétés fragiles - objectif atteint à 12%)

23 500 ménages aidés en 7 ans

(2011-2017)

Répartition des aides Habiter Mieux en fonction du demandeur en 2017



	Etat (FART)	Anah	CRIF
Crédits engagés en 2017 au titre du programme : 60,4 M€	10 165 193€	44 390 802€	5 841 756€



PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ILE-DE-FRANCE



La lutte contre la précarité énergétique dans le cadre du programme Habiter Mieux

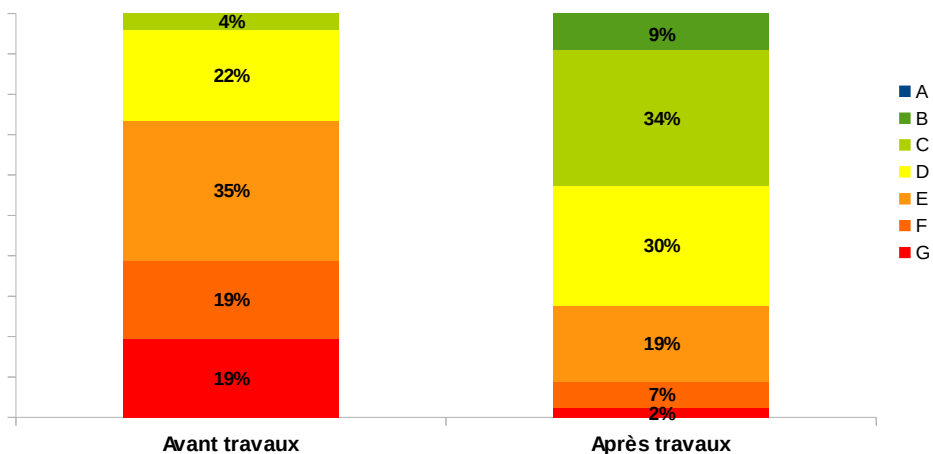
PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS :

- GE : 41 %
 - Montant moyen des travaux : 17 645 €
 - 73 % de logements économes* avant travaux → 28 % après travaux
- *économe : étiquettes E,F,G

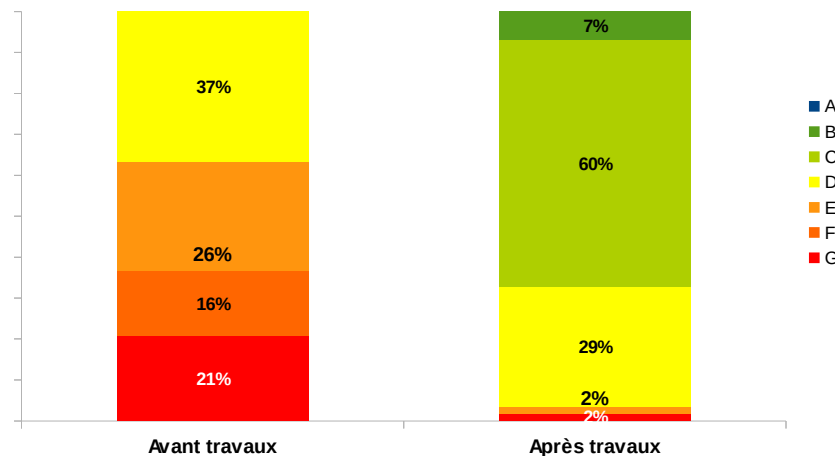
PROPRIÉTAIRES BAILLEURS :

- GE : 53 %
- 63 % de logements économes → 4 % après travaux
- Montant moyen des travaux : 32 775€
- 11,5 % LCTS, 19 % LCS, 70 % LI

Programme Habiter Mieux - étiquette énergie des logements rénovés de propriétaires occupants en Île-de-France en 2017

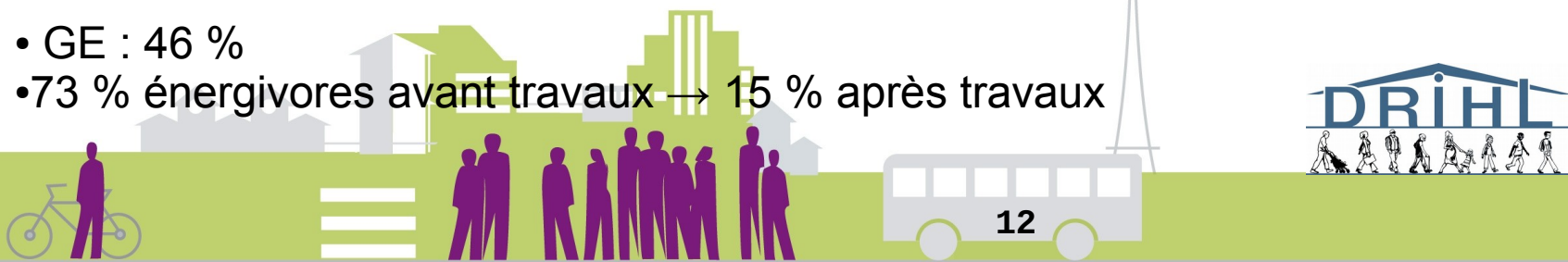


Evolution étiquette énergétique -des propriétaires bailleurs bénéficiaires d'Habiter Mieux en Île-de-France en 2017

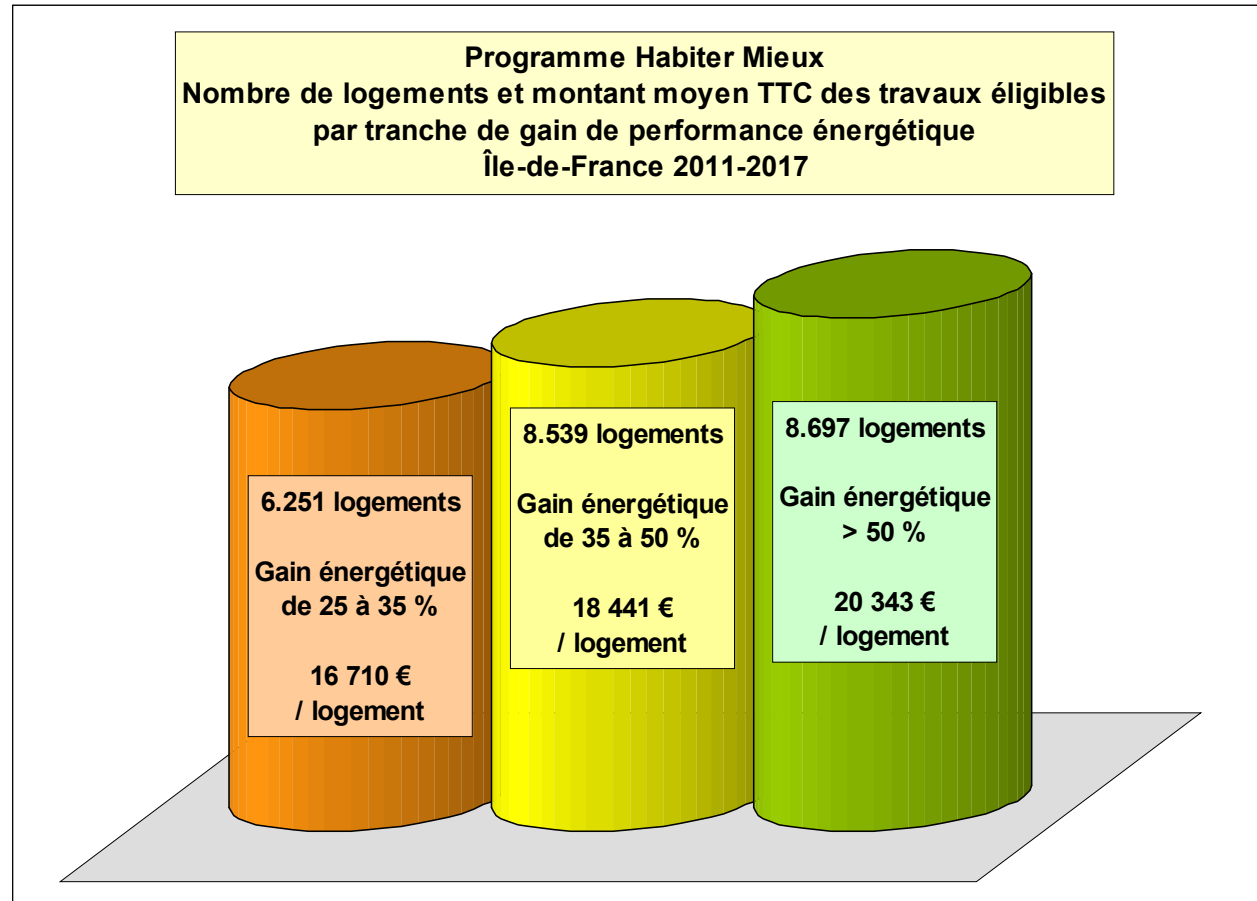


Aides aux syndicats de copropriétaires :

- GE : 46 %
- 73 % économes avant travaux → 15 % après travaux



Près de 23 500 ménages aidés en 7 ans



- Plus de 16 000 propriétaires occupants aidés : 13 000 très modestes et 3 000 modestes
- 73 % des rénovations énergétiques réalisées avec Habiter Mieux ont permis un gain énergétique supérieur ou égal à 35%
- 213M€ versés par l'État et l'Anah au titre du programme Habiter Mieux depuis 2011
- Ces subventions ont générés plus de 28M€ de travaux

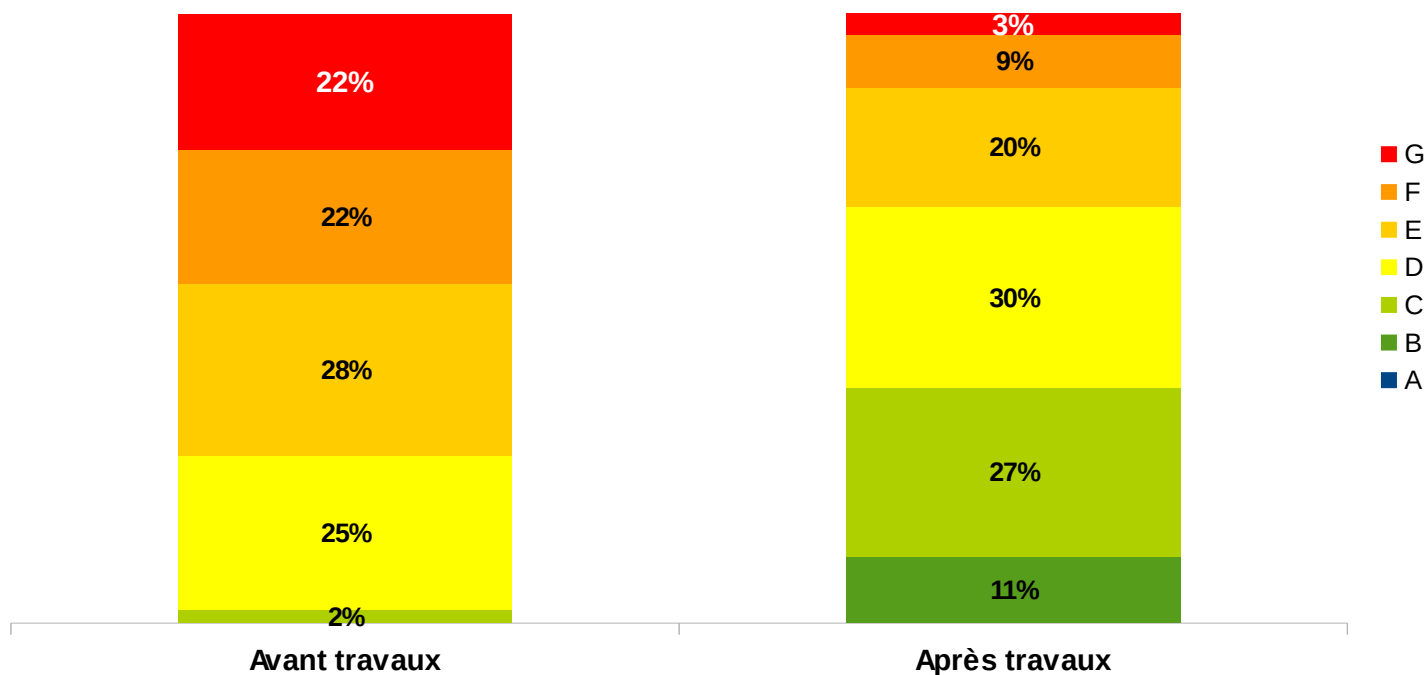


PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE



Une amélioration de la performance énergétique des logements

Programme Habiter Mieux
Evolution de l'étiquette énergétique des logements occupés par des propriétaires
île-de-France 2011-2017



- 72 % des logements étaient considérés, comme très énergivores avant travaux (E,F,G). Ils ne sont plus que 32 % après travaux.
- 38 % des logements ont une étiquette comprise entre B et C après travaux alors qu'ils n'étaient que 2 % avant travaux.
- Le gain énergétique moyen conventionnel est de 41 %